DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 07 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt six, le sept juillet à 18 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Dominique JOUANNE, Maire.

Présents :
M. Dominique JOUANNE, Mme Marie LAIGNEL, Monsieur Abdelkrim MAY, Mme Flavie CHEVROT, M. Alain BORNE, Madame Josette DESVIGNES, Mme Corinne MINETTE, Mme Véronique PAUCHARD, M. Jean-Marc GIRBES, M. Régis GAGNARD, Mme Sophie GRELL, M. Tarik SAHIN, Mme Sude OZDEMIR, Madame Jocelyne BERESINA, M. Fabien GIRARD, Madame Nadège CANTIER, Mme Stéphanie CARREZ, Monsieur Mickaël CHEVALIER

Pouvoirs :
M. Abdulkasim DEMIREL donne pouvoir à Mme Marie LAIGNEL, Mme Colette BOURGEOIS donne pouvoir à M. Régis GAGNARD, M. Patrice GAUDRY donne pouvoir à Mme Sophie GRELL, Mme Marie-Christine HAYNAU donne pouvoir à Monsieur Abdelkrim MAY

Absent :
M. Bernard LAMY

Mme Flavie CHEVROT est désignée secrétaire de séance (selon art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Nombre de conseillers en exercices : 23
Nombre de présents : 18
Nombre de votants : 22

Solidarité Enfance Jeunesse

D2026_60 CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 - APPEL A PROJETS 2026

Madame Josette DESVIGNES, adjointe en charge de l'action sociale et des solidarités, rappelle au Conseil Municipal que la Ville de Torcy est signataire du Contrat de Ville, « contrat Engagements Quartiers 2030 » mis en place sur le territoire communautaire et dont la Communauté Urbaine Creusot Montceau (C.U.C.M), assure le pilotage administratif et apporte l'ingénierie nécessaire à l'animation du dispositif.

Les orientations de ce contrat de ville s'adressent aux quartiers définis par le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains. Pour la commune de Torcy, il s'agit du quartier de la Résidence du lac.

Le contrat de ville est centré sur trois piliers, déterminés par la loi du 24 février 2014 :

- La cohésion sociale ;
- Le développement économique, l'emploi et l'insertion ;
- Le renouvellement urbain et le cadre de vie.

Le contrat « Engagements quartier 2030 » a pour ambition de porter des actions qui visent à réduire les écarts constatés entre les quartiers prioritaires et le reste du territoire communal. Un appel à projet est lancé chaque année pour favoriser des actions au sein des différents quartiers politique de la ville du territoire de la CUCM.

Plusieurs dossiers de demande d'aide ont été déposés au titre de l'appel à projets 2026, par la commune de Torcy et par son CCAS. Ils ont fait l'objet d'un avis favorable du comité de pilotage.

Le tableau ci-après détaille l'ensemble de ces actions :

Nom du projet	Présentation du projet	Portage	Subventions	
			État Contrat de Ville	Région BFC
Programme de Réussite Educative (PRE) - Coordination	Le dispositif PRE, permet d'accompagner les élèves en difficulté à travers un suivi personnalisé formalisé par un engagement contractuel avec les familles. Le dispositif est mutualisé avec la Commune du Creusot	CCAS De Torcy	21 000€	
Citoyenneté, justice, police	Projet visant à renforcer l'engagement citoyen des jeunes, par des sorties pédagogiques, des rencontres et des ateliers autour des valeurs de la République, de la mémoire, de la démocratie et de la prévention des violences.	Ville de Torcy Service Médiation	4 000€	
Bouge Ta santé (BTS)	Projet qui s'adresse aux jeunes de 11 à 17 ans. Il vise à promouvoir la santé physique et mentale par des activités sportives hebdomadaires et des sorties culturelles mensuelles.	Ville de Torcy Service jeunesse	4 000€	
Projet culturel « De Torcy à .... »	Projet qui s'adresse aux enfants de 6 à 10 ans. Découverte du patrimoine français à travers des sorties dans plusieurs villes, des visites de musées. Il vise à développer leur curiosité, leur autonomie et leur ouverture culturelle et citoyenne, en les associant à la préparation des déplacements et à la réalisation de supports valorisant leurs découvertes.	Ville de Torcy Service Enfance - ALSH	2 800€	
Sortir du quartier	Projet visant à inciter les habitants de la Résidence du Lac à dépasser les limites de leur quartier et à lever les freins à la mobilité. Il propose des sorties familiales et jeunesse, des mini-camps. L'action s'inscrit dans une logique de lutte contre le repli sur soi et de développement de la confiance dans la mobilité.	Ville de Torcy Service parentalité	2 000 €	
Festiv'été	Manifestation estivale qui permet d'offrir des activités de loisirs, sportives et culturelles aux enfants de la commune. A travers plusieurs temps forts cette manifestation permet de renforcer la cohésion sociale, et les échanges entre les habitants.	Ville – Projet inter-service		5 000 €
Fond de participation des habitants	Projet visant à encourager les habitants des quartiers prioritaires à prendre des initiatives collectives pour améliorer leur cadre de vie. Le dispositif permet de financer rapidement et simplement des projets portés par des groupes d'au moins trois habitants ou par des associations locales.	Ville de TORCY Maison des Familles	2 000€	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;
Vu le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains ;
Vu le Décret n° 2024-1036 du 15 novembre 2024 modifiant certaines dispositions de la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine relatives aux contrats de ville et à la participation des habitants à l'élaboration de la politique de la ville ;
Vu la délibération n° 2025-005 du 09 avril 2025 portant renouvellement du contrat de Ville dénommé Contrat Engagement Quartiers 2030 ;
Vu la délibération n° D/2026-033A en date du 28 avril 2026 adoptant le Budget Principal 2026 ;
Vu l'appel à projets 2026 auquel la ville a donné suite ;
Considérant les projets présentés et validés par le COPIL du contrat de ville le 27 mai 2026, et les montants de subventions accordés ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

Article 1 : **DE VALIDER** les montants de subvention obtenus à l'issue de l'appel à projets 2026 du contrat de ville auquel la Ville de Torcy a répondu, ci-annexés ;

Article 2 : **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents afférents.

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité (22 voix Pour).

Le Maire,
Dominique JOUANNE

Flavie CHEVROT,
Secrétaire de séance

MAIRIE DE TORCY 71210

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le 10 JUIL. 2026
et publié, affiché ou
notifié le 16 JUIL. 2026
Le Maire,

MAIRIE DE TORCY 71210